

La 17^e édition du concours des courtiers assermentés s'étoffe

VITICULTURE

Organisé chez les Vignerons de Sérignan, le 18 et le 19 janvier, le concours s'ouvre à toutes les régions.

Laurent François
lfrancois@midilibre.com

La 17^e édition du concours des vins des courtiers assermentés passe, cette année, la vitesse supérieure. Épanché par la cave coopérative des Vignerons de Sérignan et son président Pierre Calmel, René Vergnes, le boss de Vergnes Diffusion, bureau de courtage en vin, et son équipe, ont mis les petits verres dans les grands.

250 vins en 2023, entre 600 et 800 en 2024

L'épreuve se déroulera pour la première fois sur deux jours au lieu d'un, les **18 et 19 janvier**. Si jusqu'à présent étaient dégustés des flacons du Sud-ouest, du Bordelais et du Languedoc, en

2024, ce sont les vins de toutes les régions de France qui seront passés au crible par les dégustateurs : « *En 2023, il avait été dégusté environ 250 vins, remis dix médailles d'or et d'argent pour les rosés, une dizaine pour les blancs et une trentaine pour les rouges, se réjouit René Vergnes, pas peu fier de mettre place l'épreuve sur les terres où il a grandi. Avec l'accord des courtiers assermentés de France, nous ouvrons donc le concours à tout l'Hexagone. Cela portera sur les AOP (Appellation d'origine protégée), les IGP (Indication géographique protégée) et cela concernera les rouges, les blancs et les rosés, millésimés ou non.* » Les dégustations seront effectuées par un jury d'experts, des courtiers assermentés, inscrits



Les courtiers en pleine dégustation dans la cave de Sérignan.

près les cours d'appel, ou des courtiers en vin, dits "de campagne", les premiers étant officiers juridiques (constations de cours, expertises, cotations, interventions en cas de litiges, ventes aux enchères...), les seconds n'ayant pas cette notion juridique officielle : « *Ce seront entre 600 et 800 échantillons qui seront dégustés à l'aveugle, explique René Vergnes. Ils seront environ dix dégustateurs. Pour moi, il est important que cela se fasse chez nous et en particulier à Sérignan, car cela donne au Languedoc un aspect initiateur, la majorité des cours étant habituellement organisés dans d'autres régions.* »